

Caen, le 24 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Expérimentation volontaire du passe sanitaire dans les bars et restaurants de la Côte Fleurie

La Côte Fleurie se caractérise actuellement par une circulation particulièrement active du virus SARS-COV-2, responsable de la COVID-19. **Le taux d'incidence du virus a connu ces derniers jours une augmentation importante.** Il s'établissait à 320 lundi, à 497 mercredi, 660 jeudi et 807 aujourd'hui.

Cette situation s'explique par la présence du variant Delta, désormais largement majoritaire, ainsi que, sur la Côte, une forte affluence et un contexte estival, parfois festif, qui ont conduit à l'apparition de plusieurs clusters.

Dans ce contexte, **une concertation a été organisée vendredi 23 juillet par le préfet du Calvados avec les maires de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, et les professionnels des bars, restaurants et hôtels,** représentés par les responsables locaux de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) et du Groupement national des indépendants (GNI).

Pour faire face à cette situation préoccupante, **il a été décidé d'anticiper l'extension du passe sanitaire aux bars et restaurants de la Communauté de Communes, sous la forme d'une expérimentation volontaire.** L'objectif est ainsi, sans recourir à des mesures de gestion plus contraignantes pour l'instant, de freiner la progression du virus tout en permettant aux personnes dont le schéma vaccinal est complet ou ayant fait l'objet d'un examen de dépistage négatif de moins de 48h de continuer d'accéder aux bars et restaurants.

Par ailleurs, les associations de sécurité civile appuyées par le SDIS procéderont, à partir du lundi 26 juillet, à une **opération spécifique de vaccination des professionnels et salariés des hôtels, cafés, restaurants et autres activités touristiques saisonnières de la Côte Fleurie.**

3000 créneaux supplémentaires seront dédiés à cette fin.

La vaccination vous protège et protège les autres, elle facilite la reprise progressive des activités. **Il est appelé à la responsabilité individuelle et collective durant la période estivale, les gestes barrières demeurant plus que jamais essentiels pour faire barrage au virus.**